



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Utilisation du nom de Jacques Chirac pour dénommer un équipement public

Question écrite n° 23236

Texte de la question

M. Sébastien Leclerc interroge M. le Premier ministre sur les intentions du Gouvernement par rapport à l'hommage qu'il conviendra de rendre, dans la durée, au Président Jacques Chirac. Il lui rappelle que tous les présidents de la Vème République ont, après leur mort, donné leur nom à un équipement public emblématique. Un aéroport pour le premier, un musée d'art contemporain pour le deuxième et la bibliothèque nationale pour le quatrième. Il lui demande de regarder l'ensemble des équipements présents ou à venir qui pourraient être baptisés du nom de Jacques Chirac.

Texte de la réponse

La République a rendu hommage au Président Jacques Chirac, décédé le 26 septembre 2019, pour honorer et saluer l'engagement passionné de l'homme au service de la France, son action politique quarante années durant, en tant que maire, député, ministre et Président de la République, comme les valeurs universelles qu'il a portées dans ses différents combats. Une journée de deuil national a été décrétée par le Président de la République, un hommage militaire aux Invalides rendu le 30 septembre et des obsèques nationales organisées. Outre ces moments de recueillement collectif et de mémoire qu'a permis cet hommage national et populaire, la tradition invite souvent à poursuivre ces moments en donnant à de grandes réalisations, ouvrages d'art ou encore grands équipements, le nom des personnalités politiques majeures qui ont marqué l'histoire de la France par leur engagement, leurs actions et leurs réalisations. Tel pourrait être le cas pour le Président Jacques Chirac. Son nom a d'ailleurs déjà été donné de son vivant à un de nos grands musées nationaux, parfaitement représentatif de son engagement politique comme de ses passions personnelles. En effet, le musée du Quai Branly, musée national des arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, a été baptisé « musée du Quai Branly-Jacques Chirac » le 21 juin 2016, à l'occasion de son dixième anniversaire, en l'honneur de l'homme qui, tout au long de sa carrière politique, dans les différentes charges et fonctions qu'il occupa, a porté ce projet dédié à la connaissance des cultures et civilisations non-européennes et au dialogue des cultures. Inauguré le 20 juin 2006, réalisé par Jean Nouvel, ayant pour emblème la statuette polychrome de la culture Chupicuaro du Mexique, le projet de ce musée a été porté par Jacques Chirac qui, passionné par les arts premiers, avait demandé l'ouverture d'un département dédiés à ces arts au Louvre peu après son élection à la présidence de la République en 1995, initiative qui s'est traduite en 1996 par l'annonce de la création d'un nouveau musée qui leur serait spécifiquement consacré. Le Gouvernement s'engage à réfléchir à la possibilité d'inscrire de nouveau son nom au frontispice d'un nouvel ouvrage ou équipement public afin d'ancrer le souvenir de sa mémoire dans le temps long et dans l'espace public. Ce choix devra être fait avec la plus grande attention et le plus grand discernement, en lien et en accord avec sa famille. Il devra correspondre pleinement à sa personne, homme public et homme privé, pour que cette association, comme pour le musée du Quai Branly-Jacques Chirac, réponde à l'homme qu'il était. Pour ces raisons, cette démarche ne peut être faite dans l'urgence et appelle une maturation longue pour que la décision finale soit juste et bonne.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Leclerc](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23236

Rubrique : État

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [1er octobre 2019](#), page 8382

Réponse publiée au JO le : [24 décembre 2019](#), page 11345